



## Votre rendez-vous régulier avec la Commune de Holtzheim

### Édito



Dans cette gazette, je souhaite tout particulièrement mettre l'accent sur l'engagement des Holtzheimois et Holtzheimaises...c'est-à-dire nos concitoyens et concitoyennes !

L'expérience la plus heureuse en la matière a été la journée citoyenne du 26 mai dernier, durant laquelle plus d'une centaine de participants de 7 à 77 ans ont volontiers donné de leur temps et de l'huile de coude afin d'embellir notre village.

La municipalité a beaucoup de chance de pouvoir compter sur l'engagement des bénévoles lors de cette journée particulière mais aussi lors du nettoyage de printemps et tout au long de l'année : école et pedibus, médiathèque, chauffeurs du mini bus, amicale des aînés, don du sang, aide lors de nos fêtes au montage de nos fêtes communales, etc.

Cet engagement des citoyens souriants et heureux d'aider, complète les diverses opérations de consultation menées dernièrement par la municipalité.

Celle des riverains de la rue de Lingolsheim, réunis en nombre, a permis de définir ensemble le cahier des charges pour le bureau d'études amené à faire une proposition de réaménagement de la voirie.

L'autre consultation d'une ampleur inédite se traduit par l'enquête de satisfaction lancée auprès de chacun d'entre vous. Cette enquête vise à vous demander votre niveau de satisfaction sur les diverses politiques et actions menées par votre municipalité.

Votre avis nous intéresse, vos suggestions et propositions d'amélioration sont attendues !

C'est bien en vous exprimant via cette enquête que vous exercerez pleinement votre citoyenneté ; c'est avec vos propositions que vous nous permettrez de renforcer encore le bien vivre dans notre village.

Dans l'attente de vous lire très nombreux à ce sujet, et demeurant à votre écoute, je souhaite à chacune et chacun un très bel été et de belles vacances.

**Ïn Holze lieje mir viel Wart ùf de Insätz vùn de Inwohner ùn ùnterstütze d'Litt, wo sich engagiere!**

**votre Maire**  
**Pia IMBS**

N°30  
Juillet - 2018

### Dans ce numéro...

#### RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LINGOLSHEIM

Présentation du projet par les services de l'EMS en conférence publique

#### JOURNÉE CITOYENNE DU 26 MAI

Retour sur une journée riche en réalisations

#### CENTRE PÉRISCOLAIRE

Changement d'exploitant

#### DON DU LIONS CLUB

Un défibrillateur cardiaque à la mairie

**ET PLUS ENCORE... Brèves, infos, agenda culturel...**

# Réaménagement de la rue de Lingolsheim

**Comme la municipalité s'y était engagée, une nouvelle réunion d'information et de concertation s'est tenue le 23 mai dernier avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg, les riverains et la municipalité, au cours de laquelle a été présenté un projet de réaménagement.**

Ce projet a été établi par les services de l'EMS en tenant compte :

- des observations et souhaits des riverains présentés lors de la première réunion ;
- du diagnostic et des contraintes de l'existant (caractère rectiligne de la voie, trafic important représentant plus de 8.000 véhicules/jour, trottoirs très étroits....) ;
- des contraintes liées au passage des bus sur cette route;

Dans sa première approche, il tend à remplir les objectifs suivants :

- déplacements confortables pour tous et en particulier pour les piétons et les vélos ;
- respect de la vitesse autorisée en évitant au maximum les dépassements de cette dernière ;

sur la base des propositions suivantes :

- réduction de la largeur de la chaussée à 6,30 mètres ;
- mise aux normes d'au moins un des trottoirs ;
- marquage d'une chaussée à voie centrale banalisée en matérialisant deux bandes de rives de 1,5 m sur les côtés de la chaussée sur lesquelles les cyclistes roulent en priorité.



Des échanges fructueux ont eu lieu au cours desquels les riverains ont fait part de leurs interrogations notamment quant à la limitation induite de la vitesse, la verbalisation des excès de vitesse, la sécurité des cyclistes...

Des problématiques plus personnelles ont également été relevées : accès difficile à certaines propriétés, largeur insuffisante des trottoirs à certains endroits, problèmes d'assainissement et d'inondation en cas de fortes pluies pour d'autres...

Les services de l'EMS ont assuré chacun de la prise en compte de ces observations et doivent

compléter la première ébauche de leur travail en fonction de ce qui aura été dit ce soir-là.

Une nouvelle réunion sera fixée dès que possible, en fonction de la progression du travail du bureau d'étude.

Dans la perspective des travaux à venir, les riverains ont insisté sur la suppression souhaitée de l'écluse ; la municipalité y a donné une suite favorable. En même temps, à titre de test, le traçage de la bande de circulation pour les cyclistes devra être effectué prochainement. En effet, cette dernière devrait contribuer à faire ralentir la vitesse de circulation.■



## HOLTZHEIM – WILLSTÄTT : 1<sup>er</sup> anniversaire du jumelage

Dimanche 10 juin a eu lieu la cérémonie du 1<sup>er</sup> anniversaire du jumelage entre Holtzheim et Willstätt. Pour célébrer cet événement, le projet proposé par Patrick KAPFER a été validé par les deux communes : une « Marche de 25 km » entre le parvis de la mairie de Holtzheim et celui de Willstätt.

C'est à 07h du matin que 25 marcheurs motivés, dont 2 dames venues spécialement de Willstätt, ont pris le départ de ce parcours. Deux points de ravitaillement, très appréciés, ont permis à d'autres marcheurs de rejoindre le groupe.

C'est accompagné de Mme PIA IMBS, maire de Holtzheim et de M. Marco STEFFENS, maire de Willstätt, que tout ce petit monde est arrivé à midi sur le parvis de la mairie de Willstätt, au bord de la Kinzig, ravi d'avoir participé à ce moment sportif mais également festif. Philippe KNITTEL, responsable du Jumelage, a tenu à remettre à l'ensemble des participants un tee-shirt floqué des logos des deux communes, en souvenir de cette marche.

Tous les marcheurs, accompagnateurs et non-marcheurs ont apprécié cet événement qui constitue une nouvelle étape dans les relations entre les deux communes, dans le cadre de nos échanges dans des domaines aussi divers que le bilinguisme, les échanges scolaires, associatifs culturels et sportifs...

C'est autour d'un excellent repas que cette journée s'est clôturée. Merci à tous.■



## L'évolution de la desserte de transports en commun de la commune et la problématique du transport des lycéens

Les services de la Direction de la mobilité de l'Eurométropole de Strasbourg ont rencontré la municipalité le 14 mai 2018 afin de recueillir les attentes et besoins identifiés de la Commune autour de l'évolution urbaine et l'offre de transport.

Lors de cette réunion, la commune a demandé :

- une évolution du service de la navette, à savoir : le parcours, les horaires et les modalités de fonctionnement ;
- une ligne directe sans changement vers le centre-ville ;
- le maintien de la gare routière aux Halles ;
- la prolongation de la ligne 4 jusqu'à Holtzheim.

Par ailleurs, la problématique de desserte pour les élèves du lycée Pasteur a été abordé. En effet, les élèves du Lycée Pasteur domiciliés à Holtzheim empruntant la ligne interurbaine CTBR 209 sont mis en difficulté depuis le 15 janvier 2018 par la fermeture des arrêts Saint-Aurélie et Gare Centrale liée aux travaux de tram F vers Koenigshoffen.

Afin d'améliorer les conditions de transport de ces lycéens, la commune a proposé des ajustements des horaires de la ligne 22 en optimisant les courses de façon à palier aux contraintes des lycéens de Pasteur et des collégiens de Galilée.

**Les ajustements concernent principalement le créneau 6h30 - 7h00, un déplacement de la course de 6h55 à 7h07 a été demandé, ce qui permettrait aux lycéens de prendre la ligne L1 à 7h23 à l'arrêt « rue des Juifs ». Au retour des lycéens de Pasteur, il est proposé de décaler la course de 18h54 de la ligne 22 à l'arrêt « rue des Juifs » à 18h59.■**



# Retour sur le Conseil Municipal du 1<sup>er</sup> juin 2018

aux **termes** duquel il a notamment été :

- Approuvé la décision prise par l'autorité exécutive (commission DSP) de désigner l'AGF – Association Générale des Familles pour la gestion et l'exploitation du centre d'accueil périscolaire aux lieu et place de l'OPAL (ce point fera l'objet d'un article plus étoffé dans cette même gazette) ;
- Décidé, en matière de taxes foncières, de supprimer l'exonération de la part communale de deux ans pour les nouvelles constructions à usage d'habitation, le tout conformément aux dispositions de l'article 1383 du CGI ;
- Fixé un tarif forfaitaire de 30.- € pour la mise à disposition du Foyer Saint Laurent dans le cadre de funérailles ;
- Autorisé Madame le Maire à adhérer à l'Amicale des Maires des Communes du Sud et de l'Ouest de l'EMS de STRASBOURG ; cette amicale ayant notamment pour objet la défense des libertés communales, l'étude au sens large de toutes les questions ayant trait à l'administration des communes et leurs rapports avec les pouvoirs publics ;
- Pris connaissance de la teneur du projet du règlement local de publicité –RLP- qui s'appliquera à l'intégralité des communes dépendant l'EMS après 2020, lequel est actuellement en cours d'élaboration et fera l'objet au courant du 1er semestre 2019 d'une enquête publique ;
- Pris note que la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire des employés municipaux arrive à échéance le 31 décembre 2018 et décidé de se joindre à la procédure de mise en concurrence actuellement en cours par le Centre de Gestion du Bas-Rhin, aux fins de souscrire un nouveau contrat avec le prestataire qui sera retenu, la Commune devant toutefois confirmer, le moment venu, les propositions qui lui seront faites ;
- Personnel communal : les membres du conseil municipal ont décidé d'instaurer le nouveau Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel des agents communaux (RIFSEEP) et ont approuvé des modalités d'application ;
- Reconduit le poste d'adjoint de patrimoine contractuel du 1er septembre 2018 au 31 août 2019, afin de suppléer à l'absence du titulaire dudit poste (Médiathèque) ayant décidé de poursuivre d'une année sa demande de mise en disponibilité ;
- Pris acte de la possibilité actuelle, dans le cadre de la dématérialisation des actes administratifs et budgétaires de la Commune, de procéder à une transmission électronique dans le cadre du contrôle de légalité et décidé à cet effet, d'autoriser Madame le Maire à signer la convention avec le Préfet du Bas-Rhin pour la transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité.

## La visite du chantier de l'extension de la salle de la Bruche

La municipalité a souhaité présenter le chantier de l'extension de la salle de la Bruche aux élus, personnel communal et associations du village, principales utilisatrices de cette nouvelle salle multisport.

La visite du chantier de l'extension de la salle de la Bruche, **organisée samedi 09 juin 2018**, a donc permis de faire découvrir aux participants l'avancement des travaux : le clos couvert est quasiment achevé, quelques vitrages doivent encore être posés, ainsi que des éléments de bardage en façade. La mise en œuvre des travaux d'aménagement du gymnase a commencé, avec une alternance de plafonds métalliques perforés, participant au traitement acoustique interne, et de plafonds techniques avec la pose des gaines électriques et des conduites de chauffage et de ventilation. Les structures porteuses des bardages intérieurs en bois sont en cours de pose et participent à l'ambiance chaleureuse recherchée pour le gymnase.

Le cloisonnement des vestiaires, des sanitaires, la réalisation des chapes avancent comme prévu, la pose des carrelages et des faïences est programmée début juillet 2018.

**L'achèvement des finitions intérieures est envisagé pour mi-septembre 2018**, avec la pose du sol sportif.

Les travaux de réhabilitation des anciens vestiaires ont commencé fin mai par la démolition des cloisonnements intérieurs et se termineront en même temps que ceux du gymnase.

**L'objectif de la Commune est de pouvoir utiliser le nouveau gymnase le 29 septembre 2018**, date prévue pour le premier match de basket de la saison 2018-2019.

Si cet équipement, adapté à la pratique du basket de haut niveau par l'équipe de la Vogesia, permettra l'obtention de son homologation pour un classement fédéral H2 par la FFBB, la nouvelle salle sera en outre ouverte, autant que possible, à tous les sports ; elle permettra notamment de dédoubler les entraînements et matchs tant pour la Gymnastique Rythmique que pour le Basket. Par ailleurs, l'ancienne salle continuera à accueillir des fêtes et divers activités et entraînements sportifs.

Le programme de cette belle opération, les objectifs financiers ainsi que les délais sont respectés.■



## Journée citoyenne du 26 mai 2018

Plus de 100 personnes ont participé à cette seconde édition de la journée citoyenne ayant eu lieu le 26 mai dernier.

Tous les volontaires, selon leurs vœux, se sont réunis autour de 13 chantiers dont 2 consacrés aux enfants.

Ce grand rassemblement après le Holze Putz est en passe de devenir une institution sur la commune, tous attendent cet évènement.

Les objectifs de cette journée ont été de mener des actions pour mieux vivre ensemble et apprendre à se connaître. C'est un bon moyen pour les nouveaux arrivants de se faire connaître et bien sûr pour tout le monde d'embellir ses lieux de vie et de se donner un but commun.

Valorisation du patrimoine, plantation, désherbage, peinture, construction et préparation du repas de midi sont d'autant de chantiers qui ont été réalisés cette année encore dans la bonne humeur.

Un grand MERCI à tous pour ces moments privilégiés.■



# Renouvellement du contrat de concession simplifiée (DSP) relatif à la gestion et à l'exploitation du centre périscolaire de HOLTZHEIM



La gestion actuelle du périscolaire assurée par l'OPAL arrivant à échéance fin août

2018, la commission chargée de ce renouvellement a procédé à un appel d'offres ayant pour objectif de sélectionner le prochain délégataire pour la période allant de septembre 2018 à août 2021.

Cet appel d'offres devait répondre à un cahier des charges portant notamment sur les modalités d'occupation des lieux, les inscriptions, horaires, périodes d'activités, effectifs, tarifs, subventions, projet...et était tributaire d'un calendrier précis.

Au mois de décembre 2017, la commission d'appel d'offres après avoir examiné les dossiers de présélection a autorisé les prestataires OPAL, AGF, Léo LAGRANGE, ALEF, AGES FORMA'O à présenter une offre à la Commune.

Au mois de février seuls OPAL, AGF, FORMA'O et AGES ont finalement donné suite et proposé une offre.

Les critères d'éligibilité étaient les suivants :

- Capacité du prestataire à assurer la continuité du service public (30%)
- Capacité à assurer l'égalité des usagers devant le service public (20%)

- Équilibre entre les prestations, les tarifs et les subventions (20%)
- Qualité du Projet pédagogique (30%)

La commission d'appel d'offres a donc minutieusement examiné l'ensemble des dossiers et a finalement demandé à Mme Le Maire de rencontrer OPAL et AGF pour avoir des précisions concernant tant le projet pédagogique que les budgets proposés.

Bien que l'OPAL n'ait pas démerité, **c'est l'AGF (Association Générale des Familles) du Bas-Rhin qui a été retenue** au vu de la qualité de son projet pédagogique, de son intérêt pour le développement durable, des activités proposées, de son envie de renforcer les partenariats avec le RAM, la médiathèque, la maison de retraite, les associations... partenaires présents dans la commune mais aussi avec la ferme pédagogique de Rhinau, et bien sûr de ses tarifs.

AGF reprendra le personnel actuel souhaitant rester et poursuivra son partenariat avec « Saveurs et Délices » actuel prestataire repas.

Le Conseil Municipal s'étant tenu le 1<sup>er</sup> juin 2018 a approuvé ce choix et autorisé Mme le Maire a signé la convention de délégation de Service Public avec l'AGF.■

## Un défi qui donne envie de faire des économies d'énergie !

### FAMILLES À ENERGIE POSITIVE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un défi d'économies d'énergie qui se déroulera du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au 30 avril 2019. La mission des familles participantes consiste à réduire leur consommation d'énergie d'au moins 8%, en réalisant des éco-gestes peu connus et sans perdre de confort.

Le défi permet à chacun de se mobiliser de façon concrète, efficace et ludique pour :

- économiser de l'argent en réduisant ses factures d'énergie ! L'année dernière les participants ont économisé en moyenne 200.- € sur l'année !
- rompre avec des idées reçues sur les économies d'énergie ;
- découvrir, expérimenter et apprendre ensemble ;
- participer à des événements ludiques et techniques en famille dans des lieux touristique en Alsace.■

### COMMENT PARTICIPER AU DÉFI ?

Pour s'inscrire ou pour en savoir davantage, il suffit de contacter :

- » **Alter Alsace Energies** au 03 88 23 33 90
- » La Chambre de Consommation d'Alsace au 03 88 15 42 45
- » Ou se rendre sur le site : <http://alsace.familles-a-energie-positive.fr>



Événement de clôture 2017 au jardin des deux Rives à Strasbourg



## Une démarche de Sobriété énergétique

La commune de Holtzheim a fait le choix de prendre en main sa consommation d'énergie. Dans un principe de sobriété, l'association Alter Alsace Alter Energie soutient la commune pour cibler des actions réalisées en collaboration avec le Service technique.

Différentes actions concrètes ont été mises en place :

- Réglage des chaudières de la médiathèque, de la mairie et de l'école ;
- Réglage des détecteurs de présence ;
- Réglage des chasses d'eau.

Pour que les réglages perdurent dans le temps, Alter Alsace Énergies a créé des fiches techniques, lesquelles permettront également la mise en œuvre de ces mêmes réglages pour les autres bâtiments communaux.

À présent, c'est Mme Aline Schoettel du service technique qui a en charge la poursuite des réalisations initiées par Alter Alsace Energie, le tout afin d'allier le confort des occupants des bâtiments communaux à des consommations d'énergie les plus larges possibles.

### SUIVI DE CONSOMMATION

Pour pouvoir analyser et suivre les consommations l'association a mis à disposition de la commune un outil de suivi de consommations. Le premier bilan a été réalisé et il est très encourageant. **Si les efforts continuent sur la même voie, nous pouvons attendre 7.000.- € d'économie d'énergie par an sur les 3 bâtiments suivis (la médiathèque, la mairie et l'école).**

## NOUVEAU SERVICE DÉPARTEMENTAL POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES

Le Conseil Départemental propose un service de proximité pour soutenir les personnes en perte d'autonomie (séniors et personnes en situation de handicap) et leur entourage (aidants) dans leurs démarches administratives : aide-ménagère, allocation perte d'autonomie, adaptation du logement, dossier d'inscription en EHPAD, résidence séniors...

### VOS CONTACTS SONT :

- **Sophie KAMMERER** : 03 68 33 82 60  
- [sophie.kammerer@bas-rhin.fr](mailto:sophie.kammerer@bas-rhin.fr)

Réception sur rendez-vous le jeudi après-midi à ILLKIRCH - Unité Territoriale d'Action médico-sociale Eurométropole Sud - **136 Route de Lyon**

- **L'Unité Territoriale d'Action médico-sociale Eurométropole Sud**, 1 rue des Bouvrevils à OSTWALD/ TANNERIES

- lundi après-midi : tél 03 68 33 80 00

### Pour toute information complémentaire :

- [www.bas-rhin.fr](http://www.bas-rhin.fr)
- [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

## NOUVEAU COMMERCE «PIVOINES ET COMPAGNIE», UN FLEURISTE PRESQUE À DOMICILE



L'atelier d'un nouveau fleuriste a ouvert à Holtzheim depuis le 1<sup>er</sup> mai, vous pouvez le joindre au 06 17 05 72 89 ou par mail : [thierry.mahon@gmail.com](mailto:thierry.mahon@gmail.com) pour toutes demandes et afin de fleurir tous les moments de votre vie.

## NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous encourageons les habitants nouvellement installés sur Holtzheim à venir se signaler en mairie, afin de figurer dans le fichier de population et ainsi pouvoir être destinataires des différentes communications propres aux activités du village, d'être pris en compte dans notre Plan Communal de Sauvegarde en cas de d'incident naturel, ou plus généralement de les intégrer à la vie du village.

Il s'agira aussi de l'occasion de s'inscrire sur la liste électorale de la commune, afin de pouvoir prendre part aux prochaines élections de 2019. Pour effectuer cette démarche, vous pouvez vous présenter au secrétariat de la mairie avant le 31 décembre en vous munissant d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Votre radiation de la liste de votre ancienne commune sera réalisée automatiquement.



## DON DU LIONS CLUB : un défibrillateur cardiaque à la mairie

En plus de celui déjà installé à la salle de la Bruche, la commune bénéficie d'un deuxième défibrillateur, installé mardi 12 juin à l'extérieur de la mairie, près de la porte d'entrée.

À cette occasion, un formateur de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) a assuré une démonstration à toutes les personnes présentes (élus, riverains,

pompiers...) et a pris le temps d'expliquer le maniement de l'appareil.

S'il peut paraître de prime abord intimidant, il est important de savoir qu'un défibrillateur est entièrement automatisé. Il indique oralement la marche à suivre et n'entre en fonction qu'après diagnostic une fois les électrodes posées sur la victime inconsciente. N'hésitez pas à l'utiliser, cet appareil peut sauver une vie.

En cas de malaise et d'arrêt cardio respiratoire, il est important de prodiguer quelques gestes de premiers secours :

- S'adresser à la victime et lui demander si elle vous entend et peut vous serrer la main ;
- Faire le 15 et prévenir les secours sans attendre, de préférence faites-vous aider ;
- Découper le haut de ses vêtements à l'aide des ciseaux présents dans la trousse du défibrillateur ;
- Dégager ses voies respiratoires, soulevez sa nuque, relevez son menton et effectuez un premier massage cardiaque : deux séries de quinze pressions vigoureuses à la base du sternum avec les deux mains, entrecoupé d'un bouche à bouche si possible ;
- Coller les électrodes sur le torse de la victime en suivant les indications inscrites sur l'appareil ;
- Laissez-vous guider en écoutant ses consignes vocales jusqu'à l'arrivée des secours.

Nous tenons à remercier chaleureusement le Lions Club et son président Patrice Heneresse qui nous ont généreusement fait don de cet appareil extrêmement précieux pour les habitants de la commune !

**Guy Weibel, membre du Lions Club, est l'initiateur de cette action. Nous sommes revenus avec lui sur l'objectif de son association et sur ce qui lui a donné envie mener ce projet :**

### SUR LE LIONS CLUB

*« Le Lions Club est une association caritative. Nous nous occupons des gens dans le besoin. On essaye de financer certaines actions, que ce soit au niveau des communes ou au niveau d'autres associations éventuellement. Nous organisons des manifestations afin de récolter des fonds pour faire cela, ce qui nous permet de faire des dons pour certaines associations, pour en faire bénéficier les personnes qui en ont le plus besoin. »*

### SUR LES RAISONS DE SON GESTE

*« Je connais bien Bruno Michel (NDLR : adjoint au maire), c'est avec lui que je traite depuis 18 ans à la commune. Fin d'année dernière, comme la nouvelle salle de la Bruche était en construction, je lui ai dit "Écoute, je pense que pour la nouvelle salle il serait bon d'envisager un défibrillateur, sachant que le club serait prêt à faire quelque chose". Suite à quoi il m'a répondu qu'il allait y réfléchir et qu'on en reparlerait. Quelques semaines après, nous nous sommes revus et m'a dit "Il y a un petit problème. Je me suis renseigné à l'office des sports et comme il y a communication entre l'ancienne et la nouvelle salle des sports, nous n'avons besoin que d'un seul défibrillateur, et non deux. En revanche, je sais que la mairie n'en a pas. Peut-être y a-t-il quelque chose à faire de ce côté-là, ça pourrait être utile lorsque nous organisons des manifestations dans la commune ?" Quand j'ai eu le feu vert du club, j'en ai commandé un chez Zoll, qui est une des meilleures marques sur le marché. »*

## LE MOT DE M.HENNERESSE, PRÉSIDENT DU LIONS CLUB

« Nous sommes particulièrement heureux que notre club, dont l'intitulé exact est « Strasbourg Entzheim Airport » puisse offrir ce défibrillateur à la commune de Holtzheim dans la mesure où nous organisons depuis maintenant plus de 10 ans un loto, qui est une très grande manifestation annuelle qui réunit environ 700 personnes chaque année et dont le produit des gains se trouve entièrement reversé, au centime près, à travers les différentes œuvres que nous soutenons. Tout cela n'est possible que grâce au soutien de la mairie de Holtzheim, de son maire et des employés municipaux qui participent à l'aménagement de la salle. De plus, nous avons considéré que ce défibrillateur était un cadeau très utile, en espérant tout de même qu'il ne serve pas trop ! »■

## Chères voisines, chers voisins...

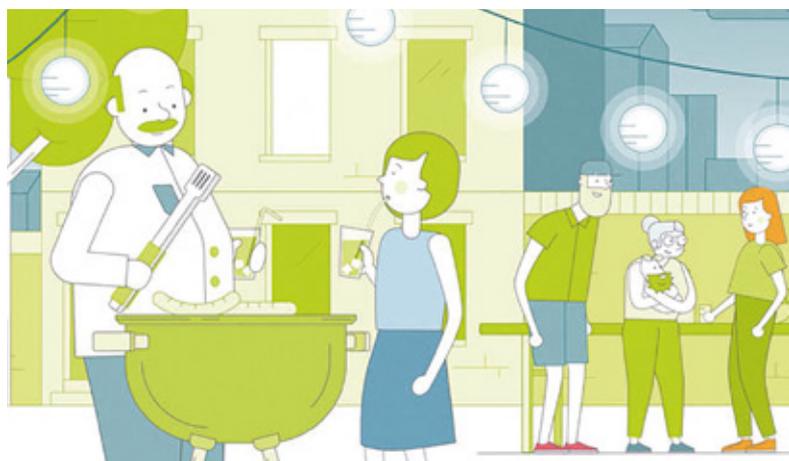
La commune de Holtzheim a rejoint le réseau social de voisinage mesvoisins.fr et créé le groupe Holtzheim - Hangenbieten - Kolbsheim. Seuls les voisins de ces communes y ont accès.

Sur cette plateforme gratuite nous pouvons communiquer, nous entraider et faciliter l'organisation du quotidien en toute simplicité : trouver une baby-sitter, partager les bonnes adresses, prévoir un match de foot ou encore emprunter une perceuse à deux pas de chez soi... Rejoignez les 115 membres du groupe : plus nous serons nombreux, plus il y aura d'échanges !

**L'inscription est simple et totalement gratuite !**

Pour cela, connectez-vous sur [mesvoisins.fr/hood/holtzheim-hangenbieten-kolbsheim](https://mesvoisins.fr/hood/holtzheim-hangenbieten-kolbsheim), renseignez votre adresse pour rejoindre directement notre quartier ainsi que le code d'accès **cedza-caslu**.

À très bientôt !■



## Prévention assainissement



Le SDEA rappelle qu'il est interdit de jeter dans les WC ou plus généralement dans l'assainissement, des lingettes et bandes hygiéniques ou divers éléments autres que le papier WC (même si le fournisseur avance leur biodégradabilité).

Les déversoirs d'orage de la Bruche sont là pour protéger les habitants des remontés d'effluents du réseau vers les particuliers et surtout sur la voirie. Lorsque le débit est trop important et dépasse la crête du déversoir, l'eau s'écoule directement dans la Bruche et avec elle des effluents dilués et les dépôts solides cités plus haut.

Ces pratiques prohibées entraînent une pollution du cours d'eau et des abords du déversoir et nécessitent l'intervention du service

l'assainissement de l'EMS ou du SDEA.

Nous invitons chacun et chacune à davantage de citoyenneté en respectant les consignes rappelées ci-dessus.■



## Rentrée 2018 2019 / École de Musique Int<sup>er</sup>communale Wolfisheim Holtzheim

L'école accueille les enfants à partir de 4 ans (moyenne section de maternelle) dans le jardin musical (activités ludiques autour de la musique visant à harmoniser et développer la latéralisation et la psychomotricité).

À partir de 7 ans (entrée en C.E.1) les élèves débutent l'instrument et le solfège.

Liste des instruments : flûte à bec, flûte traversière, batterie, percussions, violon, alto, tous les types de guitare, piano, synthétiseur, accordéon, saxophone, guitare basse...

### Les enseignements :

- Le Jardin Musical (Éveil et orientation)
- La formation musicale (solfège) 1h15 par semaine.

### Liste des ensembles :

- Ensemble de Flûtes Traversières : 1h par semaine.
- Ensemble de Guitares : 1h par semaine.
- Ensemble de d'jembés : Ouvert à tous. Découverte de diverses rythmiques ne nécessitant aucune connaissance (groupe débutant 45min/ semaine & groupe avancé 1h/ semaine.
- Atelier de musiques actuelles : 1h / semaine.
- Ensemble de saxophones : 1h / semaine.

Les matières citées sont celles existant déjà à l'école de musique. Ces listes peuvent être complétées au fil de l'évolution de l'école et à la demande des élèves et des enseignants, dans la limite des moyens octroyés par les communes. Les projets de créations doivent être soumis au directeur et à l'équipe d'enseignement.

Il faut également noter que l'école de musique participe activement à la vie culturelle des

deux villages. De nombreuses présentations et manifestations y sont prévues, ainsi qu'à l'extérieur.

Voici les horaires des cours collectifs pour la rentrée prochaine :

### POUR LE JARDIN MUSICAL

**Mercredi** 9h à 9h45 - Niveau Éveil 1 et Éveil 2 sur HOLTZHEIM (*1<sup>er</sup> étage Espace Marceau*)

**Mercredi** 10h15 à 11h - Niveau Éveil 1 et Éveil 2 sur WOLFISHEIM (*1<sup>er</sup> étage de l'École de Musique*)

**Mercredi** 11h à 12h - Niveau Orientation sur WOLFISHEIM (*1<sup>er</sup> étage de l'École de Musique*)

(Éveil 1 = Moyenne section maternelle, Éveil 2 = grande section maternelle, Orientation = CP)

Un réajustement pourra être effectué en fonction du nombre d'inscription.

### POUR LA FORMATION MUSICALE (SOLFÈGE)

#### Mardi

1<sup>er</sup> cycle 1<sup>ère</sup> année : 16h15 à 17h30 HOLTZHEIM (*1<sup>er</sup> étage Espace Marceau*)

1<sup>er</sup> cycle 2<sup>ème</sup> année : 17h45 à 19h HOLTZHEIM (*1<sup>er</sup> étage Espace Marceau*)

#### Mercredi

1<sup>er</sup> cycle 1<sup>ère</sup> année : 9h30 à 10h45 WOLFISHEIM (*école de Musique*)

1<sup>er</sup> cycle 2<sup>ème</sup> année : 11h à 12h15 WOLFISHEIM (*école de Musique*)

1<sup>er</sup> cycle 3<sup>ème</sup> année : 13h30 à 14h45 WOLFISHEIM (*école de Musique*)

1<sup>er</sup> cycle 4<sup>ème</sup> année : 14h45 à 16h WOLFISHEIM (*école de Musique*)

1<sup>er</sup> cycle 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année : 16h30 à 17h45 HOLTZHEIM (*1<sup>er</sup> étage Espace Marceau*)

NB.- 1<sup>er</sup> cycle 1<sup>ère</sup> année correspond à la première année de solfège, c'est à dire les enfants issus de l'orientation et les nouveaux inscrits, classe de CE1.

Un réajustement pourra être effectué en fonction du nombre d'inscription.

Pour la rentrée 2018 - 2019, les cours débiteront le Lundi 1<sup>er</sup> Octobre 2018.

Les dossiers d'inscriptions seront disponibles en mairie à compter de la mi-juillet.

Pour tous renseignements, le Directeur Philippe BERGER est à votre disposition par mail à [edmiwh@wolfisheim.fr](mailto:edmiwh@wolfisheim.fr) ou par téléphone au 06.86.81.04.96. ■

## Inauguration des nouveaux étangs de pêche

La municipalité se félicite de l'importante opération menée à son terme et inaugurée le 6 mai 2018 : nous voulons citer l'effacement du seuil de la Bruche et la revégétalisation des étangs.

Après 10 ans d'études et de pourparlers, ce projet porté par l'association de pêche (AAPPMA) est aujourd'hui réalisé. Il a nécessité des travaux lourds, qui se sont étendus dans le temps, de l'automne 2016 à la mi 2017 ; ce chantier a également généré un trafic important de camions sur le haut de la rue de la Bruche et la rue de Hangenbieten.

Construit dans les années 1960 après la rectification du lit de la Bruche, le seuil de la Bruche avait pour objectif de stabiliser le niveau d'eau dans les étangs. Plus de 50 ans plus tard, cet ouvrage estampillé « GRENELLE » a été enlevé pour permettre la libre circulation des sédiments et des espèces piscicoles vers leurs zones de reproduction.

Par voie de conséquence, il a fallu refaire complètement les étangs en leur garantissant un remplissage suffisant.

Il est à souligner que ce projet n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien fort de la municipalité actuelle qui s'y est associée en dégagant un financement conséquent. En effet si la maîtrise d'ouvrage est revenue à l'AAPPMA, dans ce projet dont le coût total est de 326.000.- €, la commune a apporté une part égale à celle de l'association de pêche, soit 34.000.- € voté dans le budget communal.



D'autres financeurs se sont associés à cette réalisation :

- Agence Rhin Meuse pour 227.000.- €
- Fédération de pêche du Bas-Rhin pour 10.000.- €
- Bassin Bruche Mossig pour 5.000.- €
- sans oublier l'Eurométropole de Strasbourg pour la bonne réalisation de ces travaux.

Nous nous félicitons également de l'aménagement des étangs, très respectueux de l'écologie. Ils vont encore être amenés à s'embellir ; la Commune finançant des bancs, des poubelles et prévoyant un aménagement plus global depuis le parc municipal qui s'étend jusqu'aux étangs de pêche.

La Commune soutient également l'association de pêche pour l'entretien des abords qui est réalisé par le service technique. Elle a récemment financé des travaux de mise en peinture, de réfection des sanitaires et remercie chaleureusement les bénévoles qui ont participé à ces travaux.

Globalement la municipalité est arrivée avec l'AAPPMA à une logique de co-gestion et de co-financement de l'ensemble du complexe : étangs et chalets de pêche ; nous nous réjouissons de cette collaboration.■



## Les premiers cigogneaux

Après quelques années infructueuses, le nid installé au bout de la rue du Foyer a enfin accueilli, après 30 jours d'incubation, une portée de quatre cigogneaux.

Leurs plumes se sont suffisamment développées pour s'entraîner à battre des ailes et tenter leur premier envol. Ils vont progressivement s'éloigner et gagner en indépendance avant la migration.■

## Ma gendarmerie en ligne

**Un contact numérique 7J/7 et 24H/24**

La brigade numérique répond à toutes les questions ayant trait à la sécurité du quotidien.

**RENSEIGNER** : apporter des réponses à l'usager dans tous les domaines : journée défense et citoyenneté, recrutement, participation citoyenne, armes, code de la route, procurations, environnement ;

**PRÉVENIR** : aider et informer sur de nombreuses thématiques : harcèlement, violence sexuelle ou sexiste, opération tranquillité vacances, prévention spécifique junior ou sénior, drogues, cybersécurité, intelligence économique, radicalisation... ;

**ORIENTER** : guider l'internaute dans ses démarches, faciliter l'accès aux téléservices, accompagner vers les services nationaux ou territoriaux. ■



### COMMENT LA CONTACTER :

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr)

f : @gendarmerienationale

🐦 : @gendarmerie

Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement par téléphone le 17 ou le 112.

## Le billet sans contact est arrivé à la CTS !

Depuis le 1er juillet le ticket à bande magnétique n'est plus utilisable et remplacé définitivement par le billet sans contact rechargeable. S'il vous reste des tickets papiers, vous pourrez les échanger contre un ou des billets sans contact ou Badgéo à l'agence commerciale de la CTS ( 9 place St Pierre le Vieux à Strasbourg), jusqu'au 31 décembre 2018.

### Le billet sans contact, c'est quoi ?

Le billet sans contact est un support rechargeable sur lequel vous chargez et rechargez des tickets à volonté.

### Par exemple :

1 carnet de 10 tickets = 1 billet sans contact unique chargé de 10 allers simples.

1 ticket aller-retour = 1 billet sans contact unique chargé de 2 allers simples.

### Comment ça marche ?

Il faut obligatoirement un support par voyageur. Il doit être validé à chaque montée et à chaque correspondance. Le contenu de votre billet sans contact est visible sur les distributeurs automatiques. Conservez votre billet sans contact, vos titres de transport sont moins chers lors de la recharge.

### Comment valider son billet ?

Pour voyager en règle, validez votre billet à chaque montée et à chaque correspondance sur le réseau de la CTS.

La validation se matérialise par un affichage et un signal sonore émis par le valideur. ■



## 21 ans déjà pour le COUNTRY LINE DANCE HOLTZHEIM

**Cette année le CLDH a 21 années d'existence...  
que de chemin parcouru par Céline & Thierry  
SCHMITT et leur association, l'une des plus  
anciennes de France.**

Fidèles aux origines de la danse en ligne made in US, ils font depuis 12 ans maintenant, d'incessants aller/retours entre « les States » et notre village. Ils sont devenus et sont toujours à ce jour, le premier couple français à enseigner la danse américaine en ligne de la côte Ouest à la côte Est des USA.

Faisant parti du top 20 mondial des chorégraphes du genre depuis 2006, ils ont connu une consécration lorsque l'une de leur chorégraphie (Creuse Day), a été sacrée numéro 2 à Philadelphie en 2015. « Ce fut un moment émouvant pour nous lorsque, si loin de notre village, nous avons entendu notre bonne vieille Marseillaise résonner en notre honneur devant des américains très respectueux de notre hymne national ».

Cette danse dédiée au département de la Creuse, situé dans la région Nouvelle-Aquitaine, où Céline et Thierry sont les parrains d'une association de Saint Dizier Leyrennes, leur a valu d'être reçus par le Président du Conseil Général de la Creuse Jean-Jacques Lozach. A cette occasion, ils ont été les 2èmes personnalités à recevoir la médaille d'honneur de la ville de Saint Dizier Leyrennes, représentée par le Maire de l'époque Hervé GUILLAUMOT.

Céline et Thierry fidèles à eux-mêmes, ont partagé leur passion avec près d'une centaine de leurs membres lors de multiples voyages outre atlantique, dont le dernier remonte à novembre 2016. Ils ont ainsi fait découvrir l'ouest américain à 31 personnes. Mais nul besoin d'aller aussi loin pour danser avec eux, puisqu'ils se retrouvent tous depuis peu au foyer Saint Laurent tous les mardis de 19h15 à 21h30 pour y enseigner leur art.

Si vous souhaitez en savoir plus sur Thierry et Céline Schmitt, nous vous invitons à lire leur interview dans laquelle vous découvrirez leurs parcours et leurs souvenirs sur le site internet de la Commune à l'adresse : <http://www.holtzheim.alsace/?p=5179> ■



### BLOC-NOTES

**Attention durant les travaux de renforcement de la digue les containers de tri rue du Stade déménagent à l'ancienne déchetterie rue de Hangenbieten.**

#### DÉCHETTERIE MOBILE

- Mercredi 8 août de 11h à 19h
- Mercredi 5 sept. de 11h à 19h

#### DÉCHETTERIE VERTE

- Samedi 21 juillet de 10h à 17h
- Samedi 25 août de 10h à 17h

**Le Holtzemer s'adresse à toutes les associations qui souhaitent y voir figurer leurs messages et actualités.**

N'hésitez pas à contacter la mairie par courriel : [mairie@holtzheim.fr](mailto:mairie@holtzheim.fr)

Les services au quotidien entre holtzheimois : [www.holtze-services.fr](http://www.holtze-services.fr)

Les actualités et photos sur Facebook : [www.facebook.com/holtzheim](http://www.facebook.com/holtzheim)

Les vidéos sur Youtube : [www.youtube.com/c/holtzheim](http://www.youtube.com/c/holtzheim)

Les manifestations dans les DNA : [www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim](http://www.dna.fr/pour-sortir/Loisir/Alsace/Bas-rhin/Holtzheim)  
La newsletter régulière en vous inscrivant sur notre site : [www.holtzheim.fr](http://www.holtzheim.fr)

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Mathis NARINSAMY	21 mai 2018
Tom HUBSCH	7 juin 2018

## GRANDS ANNIVERSAIRES

Raymond HEYD	16 juin 2018	80 ans
Alice IMBS	8 juin 2018	85 ans
Marie Cécile BILGER	13 juin 2018	85 ans
Marie Madeleine SUNDHAUSER	22 juin 2018	90 ans

## MARIAGES

Anita ROTH et Virginie MUNCH	2 juin 2018
------------------------------	-------------

## NOCES D'OR

Richard et Denise EHRET	17 mai 2018
-------------------------	-------------

Nos fichiers sont le résultat du croisement des listes électorales, des registres de naissance et de mariage. Le fichier de population n'étant pas forcément à jour, **nous invitons les familles qui fêteront un grand anniversaire en 2018, à se faire connaître** au secrétariat de la mairie.

## NOCES DE DIAMANT

Alphonse et Marie Jeanne HIRSCHNER	30 mai 2018
------------------------------------	-------------



## DÉCÈS

Gilbert OBER	12 mai 2018
Marie Alice HILDENBRAND	30 mai 2018
Anne Jeanne KOERIN	1 <sup>er</sup> juin 2018
Jean-Pierre REBSTOCK	14 juin 2018

## ANIMATIONS de la médiathèque

### JUILLET 2018

Mercredi 18 à 10h30

Contes et histoires pour nos bébés lecteurs, lirette à lire « Boucle d'or et blanche neige »

Mercredi 25 à 15h

« Les petits livres à mettre dans sa valise »

### AOÛT 2018

Mercredi 29 à 15h

« Cinéjeunes » dans l'auditorium

**La médiathèque sera fermée du mercredi 1<sup>er</sup> août au samedi 18 août inclus.**

**Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances**



## Fleurissement

La commune de Holtzheim détient le label 4 fleurs depuis plusieurs années. Dans ce cadre, nous vous encourageons à continuer à fleurir vos balcons et maisons, cela participe à l'embellissement de notre village et à son cachet du bien vivre à Holtzheim.

Cet été, nous passerons dans les quartiers de la commune pour apprécier votre participation à cet élan. Le fleurissement particulier est bien un atout pour la reconnaissance de notre commune. ■



# Opération tranquillité vacances



Le principe de ce service gratuit consiste à assurer une présence policière autour des habitations des personnes devant s'absenter de manière prolongée de leur logement. (Vacances – hospitalisation ...)

La police municipale effectue ainsi des patrouilles de surveillance, fait le tour de la maison et éventuellement du terrain, et s'assure que tout va bien auprès des éventuels voisins, prévenant ainsi le propriétaire ou le locataire en cas de problème... Surtout, par une présence régulière, elle peut dissuader les voleurs et cambrioleurs potentiels.

Pour bénéficier de ce service valable toute l'année les personnes intéressées doivent remplir un formulaire disponible en Mairie.

**Rappel des jours et horaires pour effectuer vos activités de loisir, bricolage, jardinage.**

- Les jours ouvrables de 7h à 20h
- Le samedi de 7h à 13h et de 15h à 20h
- Le dimanche (et jours fériés) de 9h à 12h



## Une très belle année pour la **Section GR de la Vogésia** !

Après plusieurs médailles pour les individuelles en début de saison, les équipes ont continué sur cette lancée en montant régulièrement sur les podiums et pour finir en qualifiant deux d'entre elles pour le Championnat de France à Nantes. Elles obtiennent des résultats plus que satisfaisants puisque :

- la TFA -17 ans composée de Capucine, Letitia, Anaëlle et Clarisse termine 6ème sur 30 ;
- la TFB -17 ans composée de Tiffany, Malvyna, Ludivine, Lucie et Aline se classe à la 8ème place sur 30.

Un grand bravo à elles ainsi qu'à Lisa et Audrey leurs entraîneurs respectifs.

Merci à toutes les gymnastes et à leurs entraîneurs d'avoir si bien représenté le club cette saison !

Quelle fierté pour la section ... BRAVO !!





## La chorale Accroche Chœur en Ardèche

*La Chorale Accroche Chœur de Holtzheim composée d'enfants, de jeunes et de mamans s'est rendue en Ardèche au Cheylard durant le week-end de Pâques.*

Après 11 heures de car, elle a pu retrouver la Chorale Méli-Mélodie qu'elle rencontre depuis 2009.

Lorsque cette dernière est venue par hasard à Holtzheim et qu'elles ont fait un concert en commun au cours duquel il y a eu un coup de foudre musical !

Depuis, c'est une histoire d'amitié placée sous le signe de la musique que vivent les membres des deux chorales à chaque fois qu'ils se retrouvent.

Concerts à Holtzheim, à la Cathédrale de Strasbourg, au Cheylard, à Saint Martin de Valamas...le plaisir du chant anime les 60 choristes réunis sous la direction de Laurent Vernet pour l'Ardèche et de Céline Maurice pour l'Alsace.

Durant le week-end, de nombreuses activités ont été proposées, entre autres une chasse à l'œuf géante autour du château de la Cheze qui a réuni petits et grands sous le soleil.

Côté musique, les programmes des deux chorales sont très proches et c'est lors de chacun de leurs deux concerts qu'Accroche Chœur a été ovationnée pour la qualité de sa prestation et la fraîcheur de son interprétation !

L'association remercie la commune de Holtzheim d'avoir versé une subvention couvrant une partie des frais de transport. ■

# Calendrier des MANIFESTATIONS

<b>AOÛT 2018</b>	Vendredi 3			
	Samedi 4			
	Dimanche 5	Messi	Commune + ASH	Terrain de football
	Lundi 6			
	Samedi 4 au dimanche 26	Tournoi senior Open	Tennis Club Holtzheim	Terrain de tennis rue des Roses

## L'AMICALE DES AÎNÉS

Les activités de l'amicale prennent congés jusqu'au 7 août

### AOÛT 2018

Mercredi 8 à 13h30

Caracalla. Départ rue de la Bruche. Sur inscription \*

Jeudi 30 de 15h à 17h30

Kafé krensel - jeux de société, cartes, etc. Salle Beethoven, salle de la Bruche

(\* Inscription : Mme Marthe REEB, 03.88.78.23.29 (messagerie), Mme Fabienne UHLMANN : 06.17.94.32.14 ou à la mairie